

Bienvenue à notre

fni igf
Ottawa-Outaouais

Journée de développement professionnel
- Les bases de la gestion financière



1

AGENDA - Les bases de la gestion financière

fni igf
Ottawa-Outaouais

8h00 à 8h45 – Petit-déjeuner et réseautage
8h45 à 9h00 – Mot de bienvenue !
9h05 à 9h55 – Remarques d'ouverture
Annie Boudreau, contrôleur générale du Canada
Roch Huppé, ancien contrôleur général du Canada
9h55 à 10h15 – Pause
10h15 à 12h00 – Panel et atelier sur l'ensemble des politiques de gestion financière
Andrew Francis, vice-président des finances et dirigeant principal des finances, Agence Paris Canada
Darlene Bess, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Mark Limoges, dirigeant principal des finances, Élections Canada
Jocelyne Charron, directrice exécutive et dirigeante principale des données, Développement de la communauté des politiques financières, Bureau du contrôleur général
12h00 à 13h00 – Déjeuner servi !



2

Merci à nos commanditaires

fni igf
Ottawa-Outaouais

LRO STAFFING **MNP** **COMPTABILITÉ CONSULTATION FISCALITÉ** **THE RIGHT DOOR** Consulting & Solutions Inc. Right resources. Reliable results.
Samson **Procurement Alliance of Canada** Alliance des approvisionneurs du Canada



3

Remarques d'ouverture

fni igf
Ottawa-Outaouais



4

Roch Huppé
FCPA
Ancien contrôleur général du Canada

fni igf
Ottawa-Outaouais



5

Bienvenue à notre

fni igf
Ottawa-Outaouais

Journée de développement professionnel
- Les bases de la gestion financière



6



Annie Boudreau
CPA
Contrôleure générale
du Canada

fni igf
Ottawa-Outaouais

7

Bienvenue à notre

fni igf
Ottawa-Outaouais

Journée de développement professionnel
- Les bases de la gestion financière



8

fni igf
Ottawa-Outaouais

Merci à nos commanditaires



9

fni igf
Ottawa-Outaouais

La séance d'aujourd'hui vous a plu?
N'oubliez pas de consulter le congrès national annuel de l'igf, la Semaine de PP, en balayant le code QR ci-dessous.



Profitez de l'apprentissage en présentiel ou, si vous n'êtes pas dans la région, envisagez nos options d'accès sur demande. Dans tous les cas, la Semaine de PP offre une valeur d'apprentissage exceptionnelle pour atteindre votre objectif annuel de développement professionnel continu (DPC).

La Semaine de PP
Partagez la vision, FAÇONNEZ L'AVENIR.
Du 19 au 22 novembre, 2024 | Centre Shaw, Ottawa



10

fni igf
Ottawa-Outaouais

Table ronde
L'ensemble des politiques de gestion financière



11

fni igf
Ottawa-Outaouais

Objectifs

Politique sur la gestion financière

1.1 La présente politique entre en vigueur le 1^{er} avril 2017 et incorpore ses modifications en vigueur au 31 mars 2024.

1.2 La présente politique remplace les instruments de Conseil de Trésor suivants :

- Code des pratiques de gestion financière (1^{er} avril 2012)
- Politique sur la gestion financière en matière de gestion financière (1^{er} avril 2016)
- Politique sur la gestion financière en matière de gestion financière (1^{er} avril 2016)
- Politique sur la gestion financière en matière de gestion financière (1^{er} avril 2016)
- Code de conduite des fonctionnaires de la fonction publique (1^{er} avril 2016)
- Code de conduite des fonctionnaires de la fonction publique (1^{er} avril 2016)


Loi sur la gestion des finances publiques
L.R.C. (1985), ch. P-11

Loi relative à la gestion des finances publiques, à la création et à la tenue des comptes du Canada et au contrôle des dépenses d'État

Titre abrégé
Titre abrégé
* L.R.C. (1985), ch. P-11


Définitions
Définitions
Il est entendu que, sauf indication contraire, les termes ont le même sens qu'ils ont dans la Loi sur la gestion des finances publiques.

- Des cadres supérieurs des finances partagent leurs points de vue sur les attentes envers les agents financiers en matière de politiques financières
- Comprendre comment les responsabilités ministérielles sont respectées grâce au cadre des politiques du Conseil du Trésor
- Les compétences sont requises pour naviguer dans le cadre
- Études de cas :
 - Délégations financières
 - Loi sur la gestion des finances publiques



12

Introductions / Mots d'ouverture



Darlene Bess
FCPA, FCA
Sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Marc Limoges
CPA
Dirigeant principal des finances, Elections Canada

Jocelyne Charron
CPA
Directrice exécutive et dirigeante principale des données, Développement de la communauté des politiques financières, Bureau du contrôleur

Andrew Francis
MBA, CPA, CIA
Vice-président des finances et dirigeant principal des finances, Agence Parcs Canada

fni igf
Ottawa-Outaouais

13

Table ronde

fni igf
Ottawa-Outaouais

Sujet de discussion #1 - panéliste : Jocelyne Charron

Quelles sont les compétences clés nécessaires pour naviguer dans le cadre des politiques du Conseil du Trésor, compte tenu de l'évolution des politiques vers une approche fondée sur les principes ?

fni igf
Ottawa-Outaouais

14

Table ronde

fni igf
Ottawa-Outaouais

Sujet de discussion #2 - panéliste : Darlene Bess

En tant que dirigeante principale des finances, comment vous assurez-vous de respecter vos responsabilités telles que décrites dans divers instruments de politiques du Conseil du Trésor ?

fni igf
Ottawa-Outaouais

15

Table ronde

fni igf
Ottawa-Outaouais

Sujet de discussion #3 - panéliste : Andrew Francis

Qui est responsable des politiques dans votre organisation et comment cela se traduit-il dans l'exécution de votre mandat ?

fni igf
Ottawa-Outaouais

16

Table ronde

fni igf
Ottawa-Outaouais

Sujet de discussion #4 - panéliste : Marc Limoges

Comment les agents financiers peuvent-ils s'assurer qu'ils possèdent l'expertise requise pour soutenir la direction et leurs clients sans nécessairement avoir une expérience dans les domaines fonctionnels, dont les politiques financières ?

fni igf
Ottawa-Outaouais

17

Table ronde

fni igf
Ottawa-Outaouais

Délégations financières Étude de cas

fni igf
Ottawa-Outaouais

18

fni igf
Ottawa-Ontariens

Étude de cas – Délégations financières

Scénario #1

À l'été 2024, des incendies de forêt ont ravagé certaines parties d'une province, ce qui a entraîné l'évacuation de 500 Canadiens bloqués sur des terres fédérales. Considérant que des vies pourraient être en jeu, une directrice du secteur *Prendre soin des personnes* du ministère a procédé en urgence à la négociation et à la signature de contrats d'urgence avec une série de sociétés de transport aérien et terrestre locales. Les efforts d'évacuation ont été un succès complet.

La directrice disposait-elle du pouvoir délégué pour conclure ces contrats ?

19

19

fni igf
Ottawa-Ontariens

Étude de cas – Délégations financières (suite)

Scénario #2

À la suite des Jeux olympiques de Paris et de leur collection historique de médailles, le gouvernement du Canada a décidé de bonifier davantage son programme de subventions pour les athlètes de classe mondiale. À ce titre, le directeur général du programme *Nous adorons nos athlètes* a procédé à la modification des ententes de subvention actuelles afin d'augmenter le financement accru pour ces athlètes qualifiés.

Le directeur général a-t-il le pouvoir délégué d'approuver ce type de modifications ?

20

20

fni igf
Ottawa-Ontariens

Étude de cas – Délégations financières (suite)

Scénario #3

Un nouveau programme a été créé au sein du ministère dans le cadre d'une nouvelle initiative visant à tirer parti des nouvelles technologies, le nouveau programme *Intelligence artificielle appliquée à la joie et au bonheur*. Le nouveau directeur, peu familier avec l'instrument de délégation du ministère, a procédé à l'achat de cinq nouveaux ordinateurs portables et d'autant d'imprimantes Wi-Fi pour ses nouveaux employés, fraîchement recrutés d'une des meilleures universités au pays.

Le directeur avait-il le pouvoir délégué pour acheter cet équipement ?

21

21

fni igf
Ottawa-Ontariens

Étude de cas – Délégations financières (suite)

Scénario #4

Une situation de relations de travail entre un employé et son superviseur direct a été finalisée et le ministère a accepté de rémunérer l'employé. Le directeur des ressources humaines, qui a négocié le montant, a procédé à l'initiation et à la certification d'un paiement à *titre gracieux*.

La directrice des ressources humaines disposait-elle du pouvoir délégué pour initier et certifier le paiement ?

22

22

fni igf
Ottawa-Ontariens

Étude de cas – Délégations financières (suite)

Scénario #5

Dans le cadre de sa stratégie de recrutement régional visant à apporter joie et bonheur dans les régions, la sous-ministre a accepté de financer les frais de réinstallation des employés désireux de déménager de la RCN aux bureaux régionaux. L'un des gestionnaires régionaux qui souhaitait embaucher trois employés de la RCN a entrepris et signé des ententes de réinstallation avec ces trois employés.

Le gestionnaire régional disposait-il du pouvoir délégué pour initier et signer ces accords de réinstallation ?

23

23

fni igf
Ottawa-Ontariens

Étude de cas – Délégations financières (suite)

Clôture de l'étude de cas : réflexions des panélistes

24

24

fni igf
Ottawa-Outaouais

Loi sur la gestion des finances publiques

Étude de cas

25

25

fni igf
Ottawa-Outaouais

Étude de cas – Loi sur la gestion des finances publiques Scénario #1

De: Bureau sous-ministre – Ministère de la joie et du bonheur
Date: Lundi, 6 mai, 2024 15:14 PM
A: Dirigeante principale adjointe des finances – Ministère de la joie et du bonheur
Sujet: Création d'une petite agence

Bonjour dirigeante principale adjointe des finances,

Comme vous le savez, nous allons poursuivre la création de la nouvelle *Agence de Promotion du bien-être* après les vacances de Noël. Nous aimerions discuter avec vous et votre équipe de gestion financière des dispositions (administratives et juridiques) selon lesquelles notre ministère aura la capacité de fournir une série de services (RH, communications, etc.) à la nouvelle agence par le ministère.

Nous organiserons une réunion sous peu.

Merci.

Cheffe de cabinet – Bureau du sous-ministre

26

26

fni igf
Ottawa-Outaouais

Étude de cas – Loi sur la gestion des finances publiques (suite) Scénario #2

De: Dirigeant principal des finances – Ministère de la joie et du bonheur
Date: Mardi, 11 juin, 2024 17:15 PM
A: Dirigeante principale adjointe des finances – Ministère de la joie et du bonheur
Sujet: Pantalons et de chandails

Bonjour dirigeante principale adjointe des finances,

Lors de notre comité de haute direction cet après-midi, un de mes collègues SMA a proposé au sous-ministre et au comité, pour donner suite aux discussions avec nos régions et nos partenaires externes, qu'il serait intéressant que nous puissions nous procurer une réserve de pantalons et de chandails à capuche de type gym, et faire imprimer des coeurs et d'autres graphiques amusants, et les distribuer gratuitement lors d'une série d'événements que la ministre prévoit organiser cette année. Ils envisagent d'en acheter et d'en faire imprimer 200 exemplaires. Ils ont trouvé quelques devis pour l'achat et l'impression, et cela reviendrait à environ 100\$*200.

J'aimerais en discuter à notre billet, j'aimerais contacter la sous-ministre d'ici la semaine prochaine avec toutes les considérations.

Merci.

Dirigeant principal des finances

27

27

fni igf
Ottawa-Outaouais

Étude de cas – Loi sur la gestion des finances publiques (suite) Scénario #3

De: Directeur général du programme – Ministère de la joie et du bonheur
Date: Vendredi, 26 avril, 2024 13:27 PM
A: Dirigeante principale adjointe des finances – Ministère de la joie et du bonheur
Sujet: CAFE non-utilisés

Bonjour dirigeante principale adjointe des finances,

Je souhaite voir avec vous la possibilité d'utiliser des restes de CAFE 2019-20, pour couvrir une facture qui a été transmise par l'une de nos régions.

La facture date de 2022 et nous nous rendons compte que nous ne l'avons jamais payée. L'entreprise nous a renvoyé une nouvelle facture datée du 1er juin 2024, avec les intérêts applicables à payer. J'ai vérifié auprès de votre groupe de comptabilité, et nous n'avons aucun autre CAFE d'une autre année, à l'exception du reste de 2019-2020, et cela couvrirait le montant.

Merci.

Directeur général

28

28

fni igf
Ottawa-Outaouais

Étude de cas – Loi sur la gestion des finances publiques (suite) Scénario #4

De: Bureau de la SMA – Ministère de la joie et du bonheur
Date: Vendredi, 29 mars, 2024 12:37 PM
A: Dirigeante principale adjointe des finances – Ministère de la joie et du bonheur
Sujet: Paiement à un fournisseur

Bonjour dirigeante principale adjointe des finances,

Lors de discussions avec le dirigeant principal des finances, il m'a recommandé de vous contacter.

À l'approche de la fin de l'année, nous nous trouvons dans une situation où j'aimerais payer un fournisseur avant de recevoir les services. Le ministère a une relation de longue date avec ce fournisseur (10 ans), et ils sont très dignes de confiance. J'aimerais utiliser le budget de cette année. Notre contrat est en règle avec eux, mais leurs livrables dans le contrat peuvent varier, et mon équipe n'aura pas le temps de procéder à un avenant avant le 31 mars.

Je vais demander à mon bureau d'organiser un rendez-vous avec vous.

SMA – Programme du bonheur

29

29

fni igf
Ottawa-Outaouais

Étude de cas – Loi sur la gestion des finances publiques

Clôture de l'étude de cas : réflexions des panélistes

Points clés à retenir et dernières réflexions

30

30

fni igf
Ottawa-Outaouais

Merci à nos commanditaires



LRO
STAFFING



MNP COMPTABILITÉ
CONSULTATION
FISCALITÉ



THE RIGHT DOOR
Consulting & Solutions Inc.
Right resources. Better results.



Samson



Procurement Alliance of Canada
Alliance des approvisionneurs du Canada

31

31

fni igf
Ottawa-Outaouais

AGENDA - Les bases de la gestion financière

13h00 à 14h30 – Séance et atelier sur le système de gestion des dépenses
Philippe Thompson, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Services aux Autochtones Canada

Karine Paré, directrice générale et adjointe au dirigeant principal des finances, Planification des ressources et des investissements, Innovation, Sciences et Développement économique Canada

14h30 à 15h00 – Pause

15h00 à 16h15 – Séance et atelier sur les valeurs et l'éthique
Shirley Carruthers, sous-ministre adjointe de la planification ministérielle, finance et technologie de l'information et dirigeante principale des finances, Affaires mondiales Canada

Wojo Zielonka, sous-ministre adjoint principal et dirigeant principal des finances, Emploi et Développement social Canada

16h15 à 16h30 – Clôture de la Journée

16h30 à 18h00 – Cocktails et réseautage !


32

32

fni igf
Ottawa-Outaouais

La séance d'aujourd'hui vous a plu?

N'oubliez pas de consulter le congrès national annuel de l'igf, la Semaine de PP, en balayant le code QR ci-dessous.



Profitez de l'apprentissage en présentiel ou, si vous n'êtes pas dans la région, envisagez nos options d'accès sur demande. Dans tous les cas, la Semaine de PP offre une valeur d'apprentissage exceptionnelle pour atteindre votre objectif annuel de développement professionnel continu (DPC).

La Semaine de PP
Partagez la vision, FAÇONNEZ L'AVENIR.
Du 19 au 22 novembre, 2024 | Centre Shaw, Ottawa

33

33

fni igf
Ottawa-Outaouais

Cycle de gestion des dépenses



34

34

Cycle de gestion des dépenses



Karine Paré
CPA
Directrice générale et adjointe au dirigeant principal des finances, Planification des ressources et des investissements, Innovation, Sciences et Développement économique Canada



Philippe Thompson
Dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Services aux Autochtones Canada

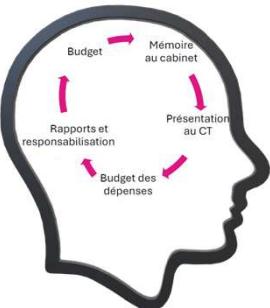
fni igf
Ottawa-Outaouais

35

35

fni igf
Ottawa-Outaouais

Objectifs d'apprentissage



- Comprendre le processus budgétaire global et le rôle des différents acteurs
- Comprendre la différence entre une présentation au Conseil du Trésor et un mémoire au Cabinet
- Comprendre le cycle global de gestion des dépenses et les exigences associées en matière de rapports
- Réaliser une étude de cas pour appliquer les connaissances acquises aujourd'hui dans un contexte réel

36

36

Contenu

Ottawa-Outaouais

- Cycle de gestion des dépenses - Vue d'ensemble**
- Budget des dépenses, autorisations financières et rapports**
- Processus budgétaire fédéral**
- Mémoires au Cabinet et présentations au Conseil du Trésor**
- Principaux enseignements**
- La perspective d'un DPF sur la gestion des ressources**

37

37

Cycle des dépenses

Ottawa-Outaouais

L'exercice financier du gouvernement du Canada débute le 1er avril et se termine le 31 mars. Chaque exercice est composé de trois périodes parlementaires d'octroi de crédit au cours desquels le gouvernement demande au Parlement d'attribuer des fonds au soutien de programmes et de services approuvés, par le biais de la procédure d'établissement à travers le processus d'examen des provisions budgétaires.

Début de l'exercice financier

- Dépôt du Budget supplémentaire des dépenses (S) et des dépenses (C)
- Présentation du budget
- Dépôt du Budget principal des dépenses
- Rapports sur les plans et les priorités des ministères
- Adoption du projet de loi de crédits pour le Budget supplémentaire des dépenses (C) et du projet de loi de crédits provisionnels pour le Budget principal des dépenses
- Dépôt des comptes publics
- Dépôt du Budget supplémentaire des dépenses (S)
- Rapports ministériels sur le rendement
- Mise à jour économique et financière
- Adoption du projet de loi de crédits pour le Budget supplémentaire des dépenses (S)

Source : Site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Travaux des subsides

- Processus par lequel le gouvernement demande au Parlement d'allouer les fonds nécessaires pour faire face à ses obligations financières et pour mettre en œuvre les programmes déjà approuvés par le Conseil du Trésor et le Cabinet.
- L'autorisation de dépenser est obtenue du Parlement par le biais de projet de loi de crédits (mesures législatives).
- Le Parlement approuve et contrôle les autorisations de dépenses par le biais de crédits individuels (ou votes) pour chaque ministère.
- Les organisations peuvent dépenser après la sanction royale - accordée par le gouverneur général

38

38

Les documents du Budget des dépenses

Ottawa-Outaouais

Qu'est-ce que le budget des dépenses ?

Le gouvernement prépare le budget des dépenses à l'appui de sa demande au Parlement d'autorisation de dépenser les fonds publics. Il fournit une vue d'ensemble des plans de dépenses du gouvernement pour répondre à ses priorités et à son mandat.

Le budget des dépenses est présenté chaque année à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor. Il est soumis aux comités permanents qui l'examinent et font rapport à la Chambre avec leurs recommandations.

Dépôt avant le début de l'exercice budgétaire, le budget principal :

- Le budget nécessaire pour que le ministère puisse réaliser ses programmes au cours de l'année fiscale à venir.
- Le budget des dépenses est présenté sous forme de "crédits" ministériels qui résument les besoins financiers pour une catégorie de dépenses : fonctionnement, capital ou subventions et contributions.
- Le financement du budget principal est demandé dans le cadre de deux projets de loi de crédits différents :
 - Le projet de loi de crédits provisoires fournit des fonds aux organisations fédérales pour les trois premiers mois de l'année fiscale (volet en mars).
 - Le projet de loi sur la totalité des crédits approuve la balance des crédits présentée dans le budget principal (volet en juin).

Les ministères et les fonctionnaires sont régulièrement invités à se présenter devant la commission parlementaire pour l'informer du contenu du budget des dépenses.

39

39

Les documents du Budget des dépenses (suite)

Ottawa-Outaouais

Dépôt avant le début de l'exercice (suite)

Le plan ministériel

- Le plan ministériel est un document orienté vers l'avenir que chaque département et agence doit préparer.
- Il présente les principaux plans et priorités des ministères pour les trois exercices à venir.

Le budget fédéral

- Chaque année, le ministre des Finances invite les ministres à préparer une demande de budget décrivant les initiatives nécessitant un financement sur plusieurs exercices. La lettre d'appel définit les paramètres et la réponse comprend normalement une explication de la manière dont les propositions de financement s'alignent sur la plate-forme et l'orientation du gouvernement.
- Après le cycle budgétaire, lorsqu'un ministre le juge nécessaire, il peut présenter une "demande hors cycle" en cours d'année pour signaler la nécessité d'un besoin inattendu.

40

40

Les documents du Budget des dépenses (suite)

Ottawa-Outaouais

Dépôt au cours de l'exercice

Le budget supplémentaire

- Ajuste le budget du ministère en cours d'année tel qu'il figure dans le budget principal, généralement pour tenir compte des besoins imprévus ou supplémentaires qui n'ont pas été suffisamment élaborés à temps pour être inclus dans le budget principal (par exemple, les initiatives budgétaires fédérales). Cet exercice comprend des éléments tels que :
 - Nouveaux financements approuvés dans le cadre des présentations au Conseil du Trésor
 - Demandes de report de fonds approuvées par le ministre des Finances (c'est-à-dire le déplacement du budget d'un exercice à l'autre pour tenir compte des nouveaux flux de trésorerie et des nouvelles informations relatives au projet).
 - Transferts au sein d'un même département ou entre départements pour des initiatives spécifiques

Dépôt en fin d'exercice

Le rapport sur les résultats ministériel

- Ce rapport fournit des détails organisationnels sur les résultats et les performances de l'exercice fiscal récemment achevé par rapport aux attentes en matière de performance et aux engagements en matière de résultats tels qu'ils sont définis dans le plan ministériel.

Comptes publics

- Les comptes publics du Canada comprennent les états financiers consolidés vérifiés du gouvernement du Canada ainsi que des informations supplémentaires sur les dépenses réelles des ministères, des agences, des sociétés d'État et d'autres entités déclarantes. Les comptes publics sont généralement présentés à l'automne.

41

41

Budget des dépenses - En détails

Ottawa-Outaouais

Le budget des dépenses

- Budget supplémentaire des dépenses A
- Budget supplémentaire des dépenses B
- Budget supplémentaire des dépenses C

Le dépôt du budget des dépenses au Parlement a lieu :

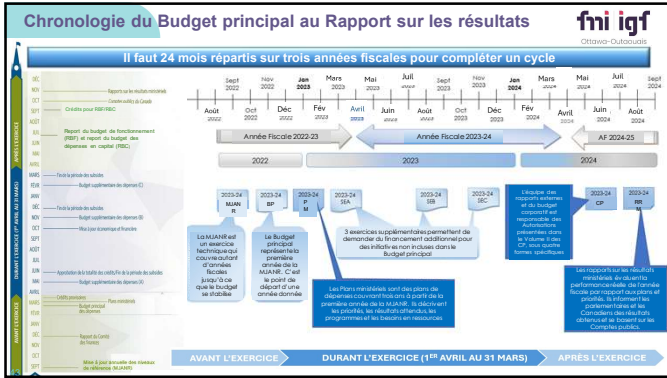
- Au plus tard le 1er mars de l'année financière précédente
- À la fin de l'année financière
- À la fin-novembre de l'année financière
- À la fin-février de l'année financière

La sanction royale de chaque crédit budgétaire est reçue du Gouverneur Général :

- Crédits provisionnels en plus tard le 31 mars
- Crédits des crédits en plus tard le 23 juin
- Totalité des crédits en plus tard le 10 décembre
- Totalité des crédits en plus tard le 26 mars

42

42



43

Rôle des professionnels de la finance

- Tenir des dossiers financiers complets et précis, en s'appuyant sur les systèmes financiers, afin de garantir l'intégrité des rapports financiers internes et externes.
- Suivre, rapprocher et contrôler les budgets de l'entreprise afin de garantir la conformité avec la loi sur la gestion des finances publiques et de faciliter les prévisions financières.
- Assurer la liaison avec les agences centrales et les clients du programme afin de recueillir des informations financières clés.
- Vérifier que les dépenses sont conformes aux politiques et réglementations financières du gouvernement.
- Distribuer les fonds en fonction des priorités et des objectifs approuvés après le dépôt des projets de loi de finances.

Tout au long du cycle budgétaire et des exercices de reporting, on compte sur les CT-FIN pour garantir l'exactitude et la transparence des informations financières présentées aux Canadiens.

44

Budget fédéral

45

Processus budgétaire fédéral

Afin de lancer le processus annuel, le ministre des Finances invite ses collègues à lui envoyer une lettre d'appel officielle pour qu'ils lui soumettent d'éventuels éléments budgétaires. Cette lettre résume les perspectives budgétaires, annonce les modifications fiscales et les programmes nouveaux ou améliorés. Il n'autorise pas le Parlement à engager des dépenses.

- La procédure normale consistera à recevoir la lettre d'appel officielle en août/septembre et à répondre avant la mi-octobre avec des propositions soutenues par le ministre.
 - Le ministre des Finances disposera ainsi de suffisamment de temps pour effectuer son analyse et élaborer la stratégie budgétaire en temps voulu pour une annonce en février/mars.
- Le budget est généralement précédé, à l'automne, d'une déclaration économique de l'automne, qui fournit des informations économiques et fiscales de base.

Les ministères ont la possibilité de soumettre des demandes budgétaires chaque année :

- Exercices à venir : processus budgétaire annuel, qui est le principal vecteur des nouvelles décisions de financement.
- Hors cycle : demandes hors cycle pour des pressions qui justifient un examen spécial sur une base exceptionnelle en cours d'année, lorsque les propositions nécessitent plus de temps que la procédure budgétaire ne peut en accueillir.

46

Propositions budgétaires

Dans la lettre d'appel, le ministre des Finances attend de ses collègues qu'ils :

- Limite les demandes de financement en veillant à ce que les ressources existantes soient utilisées au maximum et en alignant soigneusement les nouvelles propositions de financement sur la plate-forme gouvernementale.
- Priorise la demande de financement
- Soumettre, pour chaque proposition, une justification, des informations de qualité sur les coûts et une analyse comparative selon le genre.

Les propositions décrivent la méthode de calcul des coûts, les autorités requises, la logique politique, les implications pour les parties prenantes, ainsi que la faisabilité et le calendrier de la mise en œuvre, afin d'éclairer la prise de décision par le ministre des Finances et le premier ministre.

Ce processus est souvent coordonné par le groupe de politique stratégique de chaque département. Chaque proposition fait l'objet d'un examen interne et d'un examen critique avec les intervenants.

47

Rôle du Cabinet et du Conseil du Trésor

Autorités politiques	Autorités financières
<ul style="list-style-type: none"> Les ministres du cabinet définissent les politiques et les priorités du gouvernement. Les décisions relatives à la politique peuvent être prises par le premier ministre par le biais d'annonces publiques, de décisions budgétaires ou hors cycle, ou par les ministres du Cabinet par le biais du Comité du Cabinet. En règle générale, le groupe des affaires du Cabinet au sein du département gère toutes les affaires du cabinet, y compris les mémoires au cabinet, pour le département. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil du Trésor est un comité du Cabinet du Conseil privé du roi pour le Canada. Il est chargé de la responsabilité et de l'éthique, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration, de la fonction de contrôleur, de l'approbation des règlements et de la plupart des décrets. Le président du Conseil du Trésor assume la responsabilité de la gestion du gouvernement en traduisant les politiques et les programmes approuvés par le Cabinet en réalité opérationnelle et en fournissant aux ministères les ressources et l'environnement administratif dont ils ont besoin pour effectuer leur travail.

48

Mémoire au Cabinet

fni igf
Ottawa-Ontariens

- Les mémoires au Cabinet (MC) sont soumis par les ministres lorsqu'ils demandent une décision du cabinet ou un changement concernant une proposition politique, la mise en œuvre d'un programme (par exemple, le budget) ou la soumission de propositions législatives au Parlement.
- L'approbation du Cabinet est requise pour les nouveaux programmes ou initiatives politiques et pour les changements significatifs apportés aux politiques et programmes existants avant leur mise en œuvre.
- Les MC sont généralement préparés à la suite d'une annonce budgétaire, mais peuvent être proposés à tout moment. Lorsqu'un ministre souhaite proposer une initiative pour laquelle une source de financement préexistante n'a pas été identifiée (par exemple dans le budget), les rédacteurs doivent consulter le BCP à un stade précoce.


Les informations financières doivent être présentées dans le MC sur la base de la comptabilité de caisse et de la comptabilité d'exercice et inclure le montant des ressources prévues pour les opérations, le personnel en équivalents temps plein (ETP), les paiements de transfert et le capital, selon les besoins de la proposition.

49

49

Présentations au Conseil du Trésor

fni igf
Ottawa-Ontariens



Document officiel du Cabinet demandant des autorisations ou des approbations spécifiques au Conseil du Trésor, généralement pour autoriser la mise en œuvre d'un programme, d'un projet ou d'un approvisionnement.

Les propositions sont présentées par un ministre qui souhaite entreprendre une initiative que son organisation ne pourrait pas entreprendre autrement ou qui ne relève pas des pouvoirs délégués à l'organisation.

- Les autorisations couramment demandées comprennent l'accès aux fonds, l'approbation de nouvelles conditions et l'approbation de modifications des conditions.
- L'organe administratif du Conseil du Trésor est le Secrétariat du Conseil du Trésor. Toutes les présentations au Conseil du Trésor font l'objet d'un examen critique par les analystes politiques du Secrétariat avant d'être recommandées par le Conseil.

Le personnel du cabinet du ministre sera invité à examiner régulièrement les présentations au CT et le ministre est tenu de les approuver.

50

50

Contenu d'une présentation au CT

fni igf
Ottawa-Ontariens

Contenu	Annexes
<ul style="list-style-type: none"> Autorisations - présenter toutes les autorisations que le ministre demande au Conseil du Trésor. Contexte - faits marquants, couverture politique, décision de financement. Conception, exécution et mise en œuvre - comment l'initiative sera exécutée et comment son exécution, telle qu'elle est définie dans les conditions générales, contribuera à la réalisation des objectifs politiques déclarés. Coûts - résume les coûts et la source des fonds, la diligence raisonnable en matière de coûts et la validation. Résultats - résume les résultats que l'initiative cherche à atteindre et les principaux indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis. Risque - résume le risque initial global de l'initiative, les mesures d'atténuation les plus importantes et le niveau de risque résiduel associé à la mise en œuvre de l'initiative. 	<ul style="list-style-type: none"> Annexe financière - tableau présentant les coûts, les besoins de financement et les sources de financement par structure de vote du budget des dépenses. Attestation du directeur financier - signée par le directeur financier avant de demander la signature du ministre. Annexe sur les résultats - fournis les résultats, les indicateurs et les données associées, et établis des plans pour la collecte et la communication des données relatives à l'ACS+. Annexe sur les risques - évaluation des risques liés à l'initiative, évaluation de la probabilité et de l'impact, et évaluation du risque juridique. Conditions générales (le cas échéant) - définit les paramètres selon lesquels un paiement de transfert peut être effectué. Annexe sur les autorités statutaires et politiques existantes - pour aider les ministres du Conseil du Trésor à comprendre l'histoire de l'initiative et les décisions prises précédemment.

Des annexes supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction de l'objectif et de la complexité de la soumission, comme le confirme l'analyste du CT.

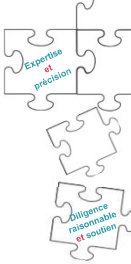
51

51

Rôle des professionnels de la finance

fni igf
Ottawa-Ontariens

- Fournir une expertise dans l'élaboration de budgets détaillés et de prévisions financières, en veillant à l'exactitude et à l'alignement sur la politique de gestion financière.
- Établir les coûts de l'initiative en consultation avec le Guide d'estimation des coûts du SCT et veiller à ce que toutes les hypothèses sous-jacentes soient raisonnables et bien documentées.
- Pour les MC et les présentations au CT, procéder à un examen approfondi de toutes les informations financières afin d'étayer l'attestation du dirigeant principal des finances sur les six assertions fondamentales conformément à la ligne directrice sur l'attestation du dirigeant principal des finances pour les présentations au Cabinet.
- Aider les programmes à identifier les risques financiers et à élaborer des stratégies pour les atténuer.



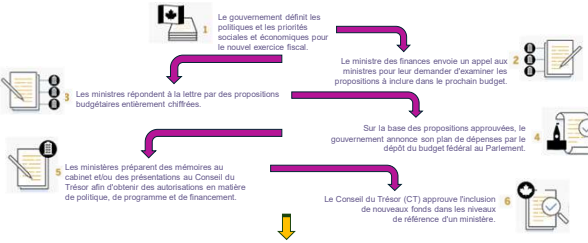
Tout au long des processus de présentation de la proposition de budget, du memorandum au Cabinet et au Conseil du Trésor, les CT-FIN jouent un rôle important dans la prise de décision.

52

52

Cycle budgétaire fédéral

fni igf
Ottawa-Ontariens



- Le gouvernement définit les politiques et les priorités sociales et économiques pour le nouvel exercice fiscal.
- Le ministre des finances envoie un appel aux ministres pour leur demander d'examiner les propositions à inclure dans le prochain budget.
- Les ministres répondent à la lettre par des propositions budgétaires entièrement chiffrées.
- Sur la base des propositions approuvées, le gouvernement annonce son plan de dépenses par le dépôt du budget fédéral au Parlement.
- Le Conseil du Trésor (CT) approuve l'inclusion de nouveaux fonds dans les niveaux de référence d'un ministre.
- Les ministres peuvent chercher à obtenir un financement budgétaire par l'intermédiaire de l'un des instruments suivants.

Exercice de préparation du Budget des dépenses

53

53

Principaux enseignements

fni igf
Ottawa-Ontariens



54

54

Principaux enseignements

Ottawa-Outaouais

- L'obtention d'un financement par le biais du budget fédéral nécessite un alignement sur les priorités du gouvernement et une justification détaillée.
- Les mémoires au Cabinet se concentrent sur la justification de la politique ou du programme ; les présentations au Conseil du Trésor se concentrent sur la conception, l'exécution, la gestion des risques et la mise en œuvre du programme.
- Le Conseil du Trésor approuve l'accès à de nouveaux fonds via le budget des dépenses.
- Le budget des dépenses fournit le cadre pour l'accès et la gestion des fonds.
- Des rapports continus garantissent que les fonds sont utilisés de manière appropriée et que les résultats sont mesurés par rapport aux objectifs.
- Les professionnels de la finance jouent un rôle crucial en naviguant dans ces processus, en garantissant la conformité et en assurant la transparence et la responsabilité tout au long du processus.

55

55

La perspective d'un DPF sur la gestion des ressources

Ottawa-Outaouais

Philippe Thompson

Dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution

Services aux Autochtones Canada

Ottawa-Outaouais

56

56

La perspective d'un DPF sur la gestion des ressources

Ottawa-Outaouais

La valeur ajoutée des agents financiers qui savent comment naviguer dans le système de gestion des dépenses

57

57

La perspective d'un DPF sur la gestion des ressources

Ottawa-Outaouais

Comprendre le rôle des agences centrales dans la gestion des ressources

Office of the Prime Minister / Cabinet du Premier ministre

Ministère des Finances Canada

Bureau du Conseil privé

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Bureau du Conseil privé

58

58

La perspective d'un DPF sur la gestion des ressources

Ottawa-Outaouais

Trouver votre rôle au sein de votre mandat et comprendre ses principaux risques et mesures d'atténuation

Mandat - Services aux Autochtones Canada travaille en collaboration avec des partenaires en vue d'améliorer l'accès à des services de haute qualité pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Notre vision est d'appuyer et d'habiliter les Autochtones afin qu'ils puissent offrir de façon indépendante des services et aborder les différentes conditions socio-économiques au sein de leurs collectivités.

59

59

La perspective d'un DPF sur la gestion des ressources

Ottawa-Outaouais

L'importance de comprendre le cadre de résultats de votre ministère

SAC SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

CMR 2024-2025 - RÉSULTATS MINISTÉRIELS ET RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES PAR DOMAINE DE SERVICE

RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE - Bien-être et autodétermination des Autochtones

SANTÉ	ENFANTS ET FAMILLES	INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENTALE	DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
<p>1. Prévention de la santé et promotion de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1. Santé mentale 1.2. Santé physique 1.3. Santé communautaire 	<p>2. Services à l'enfance et à la famille</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1. Services à l'enfance 2.2. Services à la famille 	<p>3. Infrastructures communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.1. Services communautaires 3.2. Services communautaires 	<p>4. DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> 4.1. Développement économique 4.2. Développement économique
<p>5. Services à la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> 5.1. Services à la santé 	<p>6. Services à l'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> 6.1. Services à l'éducation 	<p>7. Services à l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> 7.1. Services à l'emploi 	<p>8. GOUVERNANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> 8.1. Gouvernance

60

60

La perspective d'un DPF sur la gestion des ressources

Les défis actuels et futurs à travers le gouvernement dans la prestation efficace de la gestion des ressources



61

61



Une étude de cas en gestion des ressources
Éducation K-12 dans les Premières Nations

62

62


Merci à nos commanditaires



63

63

La séance d'aujourd'hui vous a plu?
N'oubliez pas de consulter le congrès national annuel de l'igf, la Semaine de PP, en balayant le code QR ci-dessous.



Profitez de l'apprentissage en présentiel ou, si vous n'êtes pas dans la région, envisagez nos options d'accès sur demande. Dans tous les cas, la Semaine de PP offre une valeur d'apprentissage exceptionnelle pour atteindre votre objectif annuel de développement professionnel continu (DPC).

La Semaine de PP
Partagez la vision, FAÇONNEZ L'AVENIR.
Du 19 au 22 novembre, 2024 | Centre Shaw, Ottawa

64

64

Valeurs et éthique



65

65

Valeurs et éthique



Shirley Carruthers
CPA
Sous-ministre adjointe de la planification ministérielle, finance et technologie de l'information et dirigeante principale des finances, Affaires mondiales Canada



Wojo Zielonka
CPA
Sous-ministre adjoint principal et dirigeant principal des finances, Emploi et Développement social Canada

66

66

fni igf
Ottawa-Outaouais

Équipe de travail des sous-ministres

- En octobre 2023, le groupe de travail des sous-ministres sur les valeurs et l'éthique a présenté un rapport complet au greffier du Conseil privé.
- Ce rapport souligne l'importance durable de valeurs fondamentales telles que :
 - ✦ Respect de la démocratie ;
 - ✦ Respect des personnes ;
 - ✦ Intégrité ;
 - ✦ Intendance ; et
 - ✦ L'excellence
- Ces valeurs ne sont pas seulement des concepts abstraits ; ce sont des principes pratiques qui façonnent nos interactions et nos décisions quotidiennes.

67

67

fni igf
Ottawa-Outaouais

Une attention renouvelée aux valeurs

Le respect de la démocratie : Il s'agit de défendre les principes démocratiques et de veiller à ce que nos actions reflètent la volonté et les intérêts du public que nous servons.

Le respect des personnes : Il est essentiel de traiter les collègues, les parties prenantes et le public avec dignité et équité. Cela inclut la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion sur nos lieux de travail.

L'intégrité : Agir avec honnêteté et transparence dans toutes nos transactions est fondamental pour maintenir la confiance du public.

L'intendance : Nous sommes les gardiens des ressources publiques et il est de notre devoir de gérer ces ressources de manière responsable et durable.

L'excellence : La recherche des normes de performance les plus élevées et l'amélioration continue de notre travail nous permettent d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les Canadiens.

68

68

fni igf
Ottawa-Outaouais

Points clés du rapport

Le rapport souligne :

- l'importance d'**intégrer les valeurs** dans nos pratiques quotidiennes ;
- Non seulement adhérer aux lignes directrices en matière d'éthique, mais aussi favoriser une culture dans laquelle le comportement éthique est **encouragé et reconnu** ; et
- la nécessité d'un **dialogue** et d'une réflexion **permanents** sur nos valeurs et notre éthique.

Cette session s'inscrit dans le cadre de cet effort et nous offre une plateforme pour discuter, réfléchir et renforcer notre engagement envers ces principes.

69

69

fni igf
Ottawa-Outaouais

Conclusion

N'oublions pas que nos valeurs sont la boussole qui nous guide à travers les complexités du service public. En adoptant ces valeurs, nous pouvons relever les défis avec intégrité et apporter des contributions significatives au bien-être de notre société.

70

70

fni igf
Ottawa-Outaouais

Valeurs et éthique

Étude de cas

71

71

fni igf
Ottawa-Outaouais

Scénario 1

Vous êtes responsable de réaliser une mise à niveau importante d'un système informatique public. Vous êtes limité à certaines dates de publication en raison de l'interaction du système avec d'autres systèmes. Les tests récents du système ont révélé de nombreuses erreurs ; cependant, l'équipe vous assure que le projet est toujours en bonne voie pour une mise en production dans 4 semaines. La prochaine fenêtre de publication n'est pas prévue avant 6 mois. Vous n'êtes pas très confiant, car l'équipe a constamment fait des promesses excessives et n'a pas tenu ses promesses. Vous connaissez un consultant qui vous permettra de franchir la ligne d'arrivée, mais il n'est pas bon marché et vous devez faire appel à un fournisseur unique.

72

72

Scénario 2

Un cousin vous a invité à un barbecue l'après-midi. Pendant que vous étiez chez lui, vous avez croisé un collègue de travail de votre secteur qui était là avec son partenaire. Ce dernier ne s'est pas présenté, mais il vous a semblé très familier. Sur le chemin du retour, vous vous rendez compte que le partenaire est un consultant externe qui dirige le travail sur le plus grand projet de votre secteur.

73

73

Scénario 3

Vous êtes un EX-02 et votre SMA vous a demandé, lors d'un entretien individuel, d'être plus indulgent dans le compte rendu de l'état d'avancement d'un projet afin de donner une meilleure image de la performance du projet. Le projet a connu des difficultés. Cette demande s'accompagne d'une promesse implicite de promotion. Vous avez obtenu d'excellentes notes de performance au cours des dernières années, mais vous avez eu des difficultés et n'avez pas réussi les derniers processus de promotion. Vous seriez heureux d'être promu et de recevoir de l'argent supplémentaire, car vos paiements hypothécaires ont augmenté de manière significative.

74

74

Scénario 4

Votre service a mis en place un plan de retour au bureau qui exige une présence en personne trois jours par semaine. Vous faites partie d'une petite équipe et la répartition du travail a posé problème. Vous êtes l'une des personnes qui a fait plus d'heures que les autres. L'un de vos collègues, dont vous estimez qu'il n'a pas fait sa juste part de travail, a constamment mal déclaré sa présence au bureau.

75

75

Scénario 5

Vous avez participé à une séance de mise au point de la semaine de PP de l'IGF. Une nouvelle norme comptable a été mentionnée, mais elle n'a pas été discutée en détail car elle ne s'appliquait pas à la plupart des départements. Vous vous rendez compte que la norme comptable peut avoir un impact important sur l'une des succursales de votre département, mais le DG est quelqu'un avec qui vous n'avez pas de bonnes relations et qui vous a dénigré derrière votre dos. Vous pensez qu'il est peu probable qu'il soit au courant de cette nouvelle norme.

76

76

Scénario 6

Le gouvernement a récemment annoncé une nouvelle initiative, qui a été présentée au cabinet et approuvée. Le coût était un ordre de grandeur approximatif et estimé à 50 millions de dollars. Vous préparez la demande de budget dans le cadre de l'énoncé économique de l'automne, et en préparant la demande, vous vous rendez compte que de nombreuses erreurs ont été commises dans l'analyse et que certaines hypothèses clés étaient incorrectes. La nouvelle estimation s'élève désormais à 400 millions de dollars. Lors d'une réunion avec votre direction, il est admis que des erreurs ont pu être commises, mais on vous dit que vous devez ajuster vos hypothèses et les tableaux de calcul des coûts pour vous assurer qu'ils sont inférieurs à 75 millions de dollars. Une remarque est faite : "Une fois le projet lancé, ils n'auront pas d'autre choix que de le financer".

77

77

Scénario 7

Alex est un fonctionnaire qui travaille dans un service gouvernemental. À l'approche d'une élection, Alex est actif sur les médias sociaux et a des opinions personnelles bien arrêtées sur l'un des candidats. Alex utilise son compte personnel sur les médias sociaux pour promouvoir ce candidat, en partageant des messages, en écrivant des commentaires de soutien et en encourageant les autres à voter pour lui. Le profil d'Alex sur les médias sociaux indique clairement son rôle de fonctionnaire.

78

78

fni igf
Ottawa-Outaouais

Scénario 8

Vous faites partie d'une équipe chargée de rédiger et de négocier des conditions générales de vente pour votre département. Plusieurs organisations ont soumis des propositions de financement, mais il semble que la plus faible soit présentée par le programme. Au cours de la semaine écoulée, ce programme a exercé une pression excessive pour parvenir à un accord signé, et vous apprenez indirectement que l'épouse du gestionnaire du programme travaille pour l'organisation dans le cadre d'un contrat qui doit se terminer à la fin du mois. Cela signifie qu'elle sera licenciée de l'organisation si l'accord n'est pas signé avant la fin de son contrat.

79

79

fni igf
Ottawa-Outaouais

Scénario 9

Vous venez de rejoindre une équipe qui cherche à conclure un contrat avec un fournisseur pour des services à l'étranger. Aucune information sur le calcul des coûts n'a été fournie. Lorsque vous avez demandé des précisions sur les coûts prévus, l'équipe a répondu : "Nous fixons toujours le budget à 20 millions de dollars, car il s'agit de notre délégation de pouvoir maximale". Vous demandez à nouveau des précisions et vous vous rendez compte que l'autorité technique a obtenu de votre supérieur l'autorisation d'aller de l'avant sans fournir de détails supplémentaires sur le budget et sans vous en informer.

80

80

fni igf
Ottawa-Outaouais

Scénario 10

Vous avez une employée qui a demandé à être impliquée dans le développement d'un processus de dotation dans le cadre de son plan d'apprentissage. Après l'avoir nommée co-responsable, vous vous rendez sur le bureau d'un membre de l'équipe junior et remarquez qu'il y a une copie de la grille d'évaluation pour l'examen sur son bureau. Elle n'a pu la recevoir que du coresponsable.

81

81

fni igf
Ottawa-Outaouais

Clôture de la journée

82

82

fni igf
Ottawa-Outaouais

Merci à notre comité de perfectionnement professionnel (PD)

Catherine Blanchard Former Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Parks Canada	Paul-André Lebrun Manager Financial Policy, Indigenous Services Canada
Mallory Swatton Deputy Chief Financial Officer, Indigenous Services Canada	Wagdi Abdelghaffar Manager Corporate accounting and Reports, Correctional Services Canada
Heather Buchan President of The Right Door Consulting & Solutions	Anne Drouin Financial Analyst, Innovation, Science and Economic Development Canada

83

83

fni igf
Ottawa-Outaouais

Réseautage & cocktails

84

84

l'igf
Ottawa-Ontario

Merci à nos commanditaires



LRO
STAFFING



MNP COMPTABILITÉ
CONSULTATION
FISCALITÉ



THE RIGHT DOOR
Consulting & Solutions Inc.
Right resources. Better results.



Samson



Procurement Alliance of Canada
Alliance des approvisionneurs du Canada


85

85

l'igf
Ottawa-Ontario

La séance d'aujourd'hui vous a plu?

N'oubliez pas de consulter le congrès national annuel de l'igf, la Semaine de PP, en balayant le code QR ci-dessous.



Profitez de l'apprentissage en présentiel ou, si vous n'êtes pas dans la région, envisagez nos options d'accès sur demande. Dans tous les cas, la Semaine de PP offre une valeur d'apprentissage exceptionnelle pour atteindre votre objectif annuel de développement professionnel continu (DPC).

La Semaine de PP
Partagez la vision, FAÇONNEZ L'AVENIR.
Du 19 au 22 novembre, 2024 | Centre Shaw, Ottawa

86

86